

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**
Séance du 31 mars 2025

Envoyé en préfecture le 24/06/2025
Reçu en préfecture le 25/06/2025
Publié le
ID : 091-799521505-20250624-PV31MARS2025-AU

PROCES VERBAL

Après avoir été légalement convoqué le 21 mars 2025, le Conseil d'Administration de la Régie publique « Eau des Lacs de l'Essonne » s'est réuni le 31 mars 2025 à 19h00 en son sein au 33 avenue du Général de Gaulle à Viry Chatillon **sous la Présidence de Laurent SAUERBACH**.

Administrateurs présents :

- Vanessa CAPELO
- Philippe LAGAUTERIE
- Christèle LECLERC
- Laurent SAUERBACH
- Aurélie TROUBAT
- Jean-Marie VILAIN

Absents excusés :

- Jérôme BERENGER qui donne pouvoir à Jean-Marie VILAIN
- Marie-France EECKHOUDT qui donne pouvoir à Philippe LAGAUTERIE

Absent :

- Pierre BELL-LLOCH

Directeur de la Régie :

- Gilles MALAUSSENA

Membres du personnel présents au Conseil d'Administration à titre consultatif :

- Carine DEPUILLE – Représentante du personnel au sein du collège consultatif
- Sandra MADEIRA – Représentante du personnel au sein du collège consultatif
- Aline WARDINI – Déléguée du personnel

Membre administratif de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre présent au Conseil d'Administration à titre consultatif :

- Delphine SIGNOR – Directrice déléguée à l'eau potable

Le Président procède à l'examen de l'ordre du jour. Après un vote unanime, **Vanessa CAPELO** est nommée secrétaire de séance par le Conseil d'Administration.

Sont votés à l'unanimité les points suivants :

Envoyé en préfecture le 24/06/2025
Reçu en préfecture le 25/06/2025
Publié le
ID : 091-799521505-20250624-PV31MARS2025-AU

- Le procès-verbal du conseil d'administration du 27 janvier 2025.
- Le Compte Administratif 2024 de la Régie « Eau des Lacs de L'Essonne » après que Laurent SAUERBACH ait quitté la salle et laissé sa place à Jean Marie VILAIN comme Président de séance pour tout le temps de la durée du vote. Le CA fait apparaître les résultats suivants :
 - ✓ L'excèdent de fonctionnement se monte à 316 924,68 € auquel s'ajoute l'excédent de 2023 de 119 390,62 €. Le résultat est donc de 436 315,30 €, montant qui devra être inscrit et affecté au budget supplémentaire 2025.
 - ✓ La section d'investissement prend en compte le déficit de 90 966,64 €, plus l'excédent de 2023 de 449 537,55 €, ce qui fait un résultat cumulé de 358 540,91 € qui devra également être inscrit au le BS 2025.
- Le Compte de Gestion 2024, après s'être assuré que le trésorier ait bien repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes et mandats de dépenses émis sur l'exercice 2024, et qu'il ait procédé à toutes les opérations d'ordre dans ses écritures.
- L'affectation des Résultats 2024

Affectation du résultat 2024	
Résultat de Fonctionnement	
<u>A) Résultat de l'exercice</u>	+ 316 924,68 €
Précédé du signe +(excèdent) ou - (déficit)	
<u>B) Résultats antérieurs reportés</u>	+ 119 390,62 €
ligne 02 du compte administratif N-1, précédé du signe +(excèdent) ou - (déficit)	
<u>C) Résultat à affecter</u>	+ 436 315,30 €
C = A + B (hors restes à réaliser)	
(si C négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	
<u>D) Solde d'exécution d'investissement</u>	- 90 996,64 €
Précédé du signe +(excèdent) ou - (déficit)	
<u>E) Résultats antérieurs reportés</u>	+ 449 537,55 €
ligne 02 du compte administratif N-1, précédé du signe +(excèdent) ou - (déficit)	
D001 (Besoin de financement)	
R001 (Excédent de financement)	+ 358 540,91 €
<u>F) Solde des restes à réaliser d'investissement N-1</u>	+ 0 €
Besoin de Financement	Pas de besoin

AFFECTATION : C = (G+H)		+ 436 315,30 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement		+ 300 000,00 €
G= au minimum, couverture de besoin de financement F		
2) H) Report en fonctionnement 002		+ 136 315,30 €
DEFICIT REPORTÉ D 002		

- Le Budget Supplémentaire 2025

Pour la section d'exploitation :

Nature	Dépenses	Recettes
002-excédent antérieur reporté		136 315,30 €
011- charges à caractère général	126 315,30 €	
65- autres charges de gestions courantes	10 000,00 €	
Total	136 315,30 €	136 315,30 €

Pour la section d'investissement :

Nature	Dépenses	Recettes
001- excès antérieur reporté		358 540,91 €
1068- Autres réserves		300 000,00 €
21531- compteurs	30 000,00 €	
217531- fuites	250 000,00 €	
217531- entretien des réseaux	163 540,91 €	
217531 - modernisation des réseaux	200 000,00 €	
2188 - matériel technique	15 000,00 €	
Total	658 540,91 €	658 540,91 €

- La réforme des indemnités de régisseur
- Le rapport d'activité et d'objectifs 2024
 - Après avoir mis en avant l'investissement majeur des agents par rapport à une situation complexe du réseau, et ce, en vue de maintenir un taux de rendement élevé.
 - Après avoir constaté les performances quantifiées en termes de relations à l'abonné,
- La modification du règlement de service de l'eau

• Les écrêtements

Synthèse des demandes d'écrêtement
Conseil d'Administration du 31 Mars 2025

Adhérent		objet de la demande		montant facturé TTC			montant proposé à l'écrêtement TTC			reste à la charge du client
dossier	contrat	volume en m ³	facture totale TTC	Eau	Assainissement	Total	Eau	Assainissement	Total	
		€	€	€	€	€	€	€	€	

ECRETEMENT EAU ET ASSAINISSEMENT

2025.06	8022930	337	1 508,93	740,07	768,86	1 508,93	289,79	629,68	919,47	589,46
2025.07	6685536	154	688,38	347,76	340,62	688,38	81,97	214,45	296,42	391,96
2025.08	8024783	316	1 035,94	315,00	720,94	1 035,94	207,15	558,94	766,09	269,85
2025.09	1377143	214	946,74	478,29	468,45	946,74	404,84	441,08	845,92	100,82
SOUS TOTAL :							983,75	1 844,15	2 827,90	1 352,09

ECRETEMENT ASSAINISSEMENT

SOUS TOTAL : 0,00 0,00 0,00 0,00

HORS LOI WARSMANN

SOUS TOTAL : 0,00 0,00 0,00 0,00

TOTAL GENERAL : 684 2 671,06 1 141,05 1 530,01 2 671,06 983,75 1 844,15 2 827,90 1 352,09

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20h00.

Vanessa CAPELO

Secrétaire de Séance